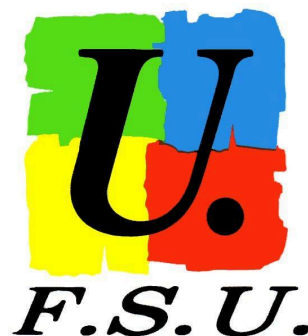


**Déclaration Liminaire FSU :
FS-SSCTD87 du 24/03/2026**



Le constat est clair: le mal-être professionnel augmente de façon inquiétante chez les personnels.

La dégradation des conditions de travail et le travail empêché pour les personnels a des causes multiples : inclusion sans moyens suffisants, des RASED incomplets et en nombre insuffisant, injonctions contradictoires, multiplication des tâches invisibles, manque de temps pour les réaliser, attaques contre la liberté pédagogique, dégradation de la considération du métier dans l'opinion publique, perte de sens du métier, formation continue absente ou non adaptée aux besoins des personnels, absences non remplacées, inégalités femmes/hommes ...

Pourtant des « évolutions » étaient possibles grâce à la baisse démographique: diminuer le nombre d'élèves dans les classes, améliorer le remplacement, reconstruire les RASED, rendre l'école réellement inclusive, redéployer des enseignantes et enseignants surnuméraires. L'exécutif a finalement décidé de supprimer plusieurs milliers de postes pour faire des économies à court terme sur le dos du service public d'éducation.

Gageons que la carte scolaire qui s'annonce n'améliorera pas la situation - 11 postes dans le 1er degré auxquels il faudra bien ajouter les 5 moyens nécessaires à la mise en place de 5 nouveaux PAS (Pôle d'Appui à la Scolarité) soit au minimum 16 postes à supprimer , - 44 postes dans le second degré sans oublier les besoins non satisfaits en AESH, en CPE, en AED, en infirmières, en psychologues, en administratifs et en personnels techniques des collectivités. Comment parler de conditions de travail, de santé au travail dans ces conditions? Comment redonner du sens et améliorer la qualité du service public d'éducation ?

Plutôt que d'accorder des moyens supplémentaires, il s'agit au contraire de renforcer le suivi des résultats et la pression exercée sur les équipes. C'est-à-dire, à faire porter la responsabilité des faibles résultats des élèves sur les personnels de l'éducation nationale que ce soit dans le premier ou le second degré, comme si la société avec ses inégalités criantes n'existait pas. Nous refusons les contrats d'objectifs, les contrats locaux d'accompagnement, les feuilles de routes et les mises sous tutelle infantilisantes et culpabilisantes que propose le ministre Geffray. Non seulement elles sont inefficaces mais elles sont le signe d'un néo-management maltraitant qui ne peut conduire qu'à la souffrance... ou même à la tricherie si les moyens de demain sont conditionnés par une logique du chiffre.

Pour être en bonne santé au travail, les personnels de l'Éducation nationale, comme tous et toutes les travailleurs et travailleuses, doivent disposer des moyens (de formation, financiers, en personnels...) et d'une organisation adaptée pour un travail de qualité et dans de bonnes conditions matérielles.

Si nous reprenons les recommandations de l'INRS, l'employeur doit, « donner de l'autonomie à ses salariés », « soutenir ses collaborateurs » et « témoigner de la reconnaissance ».

Nous le disons solennellement : s'inscrire à ce point à rebours de ces bons conseils en faisant porter la responsabilité des difficultés scolaires sur les équipes constitue une véritable violence institutionnelle.

La baisse démographique devrait être une occasion à saisir pour répondre aux maux de l'École et non pour faire des économies sur le dos du Service Public d'Education Nationale, des conditions de travail des personnels, de la réussite et de l'émancipation de toutes et tous les élèves.